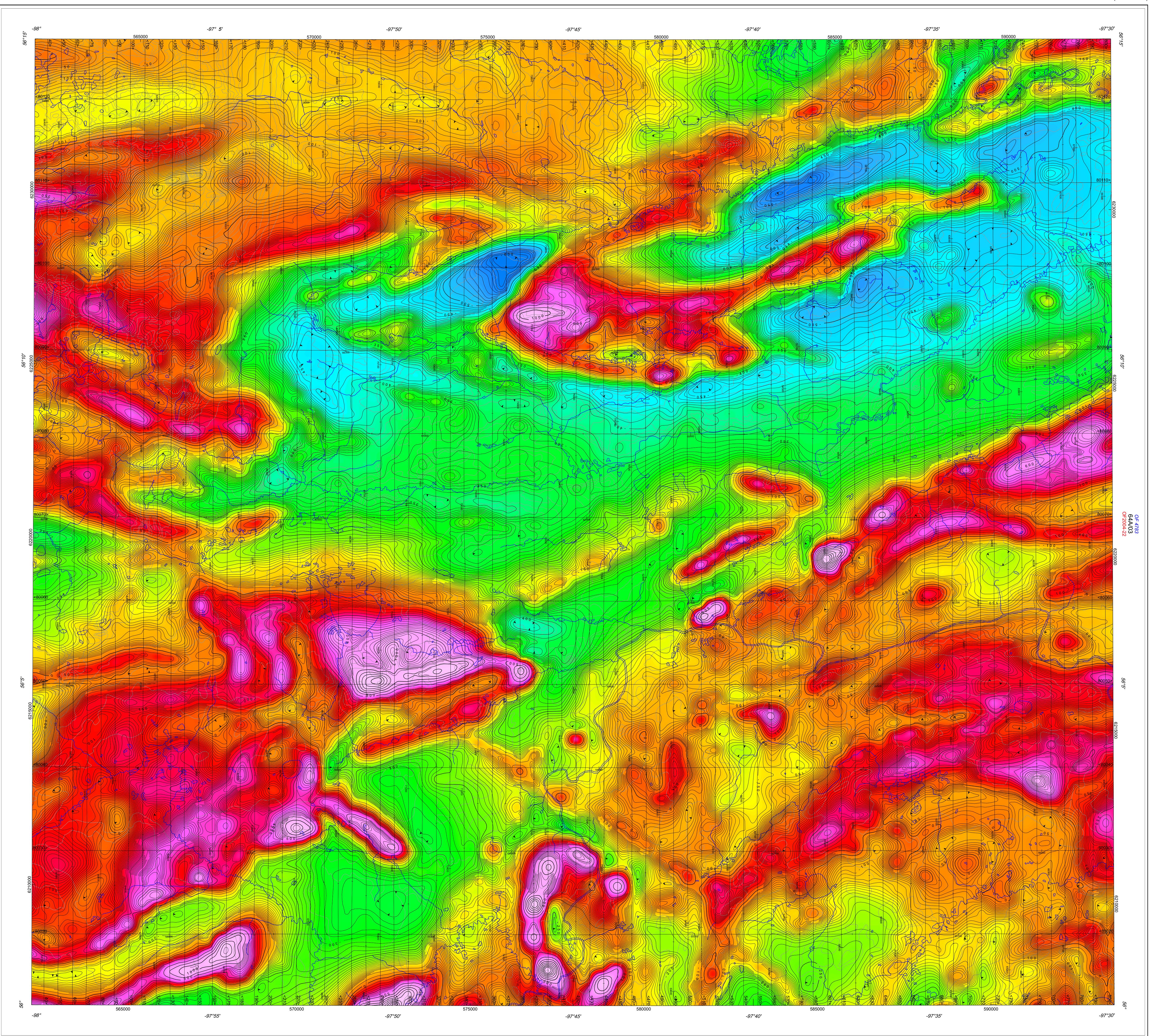




GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA
COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

SÉRIE DES CARTES GÉOPHYSIQUES
CHAMP MAGNÉTIQUE TOTAL (RÉSIDUEL)

GEOGRAPHICAL SERIES
RESIDUAL TOTAL MAGNETIC FIELD



This map was compiled from data obtained as a result of an aeromagnetic survey carried out by Goldak Exploration Limited using a Piper PA-31 Navajo (registration C-GJBB) aircraft. A 0.005 nT sensitivity split-beam cesium vapour magnetometer was mounted in the tail boom of the survey aircraft.

The survey operations were carried out from March 19 to April 19, 2004. The nominal traverse line spacing was 400 m, with control lines at 2.4 km spacing, at a nominal terrain elevation of 150 m. A vertical flight surface was used to minimize the difference between the control line and the traverse line altitude differences. Flight path was recorded using a post-flight Global Positioning System, combined with a vertically mounted video camera. After editing the survey data, the intersections of the control and traverse lines were established and differences in the magnetic values were computer-analysed and manually checked to determine the residual total magnetic field. The data were then interpolated to a 100 m grid. The International Geomagnetic Reference Field was removed from the total magnetic field for the year 2004-25 at an altitude of 150 metres.

Copies of this map and the geophysical data are available in digital format from the Geological Data Centre, Geological Survey of Canada, 615 Booth Street, Ottawa, Ontario, K1A 0E9. Other maps may be purchased from Manitoba Industry, Economic Development and Mines, Manitoba Geological Survey, Publication Sales, 360-1395 Ellice Avenue, Winnipeg, Manitoba, R3G 3P2.

Cette carte fut compilée à partir des résultats d'un levé magnétique aéroporté réalisé par Goldak Exploration Limited. Le levé fut exécuté en utilisant un avion modèle Piper PA-31 Navajo (immatriculé C-GJBB), équipé d'un magnétomètre à vapeur de cézium à faisceau divisé d'une sensibilité de 0.005 nT, installé dans le rostre à la queue de l'avion.

Le levé fut réalisé du 19 au 19 avril 2004. Les intervalles entre les lignes de contrôle et de tracé étaient de 400 m, et celles entre les lignes de contrôle et de tracé étaient de 2.4 km avec une altitude moyenne de 150 m. Un modèle altimétrique de la surface de vol fut généré pour effectuer le levé afin de minimiser la différence d'altitude aux points d'intersections entre les lignes de contrôle et les lignes de vol. La restitution des trajectoires de vol effectuée à l'aide d'un système de positionnement global, combinées avec une caméra verticale, permettait une vérification du modèle vertical. Les différences entre les hauteurs entre les intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent déterminées. Par la suite, pour chacun des points d'intersection, les différences du champ magnétique total furent analysées par ordinateur et vérifiées manuellement afin d'obtenir le niveau de nivellement. Les valeurs du champ magnétique total furent finalement interpolées sur une grille carrée de 100 m de côté. Le champ géomagnétique international de référence fut soustrait pour l'année 2004-25 à une altitude de 150 mètres.

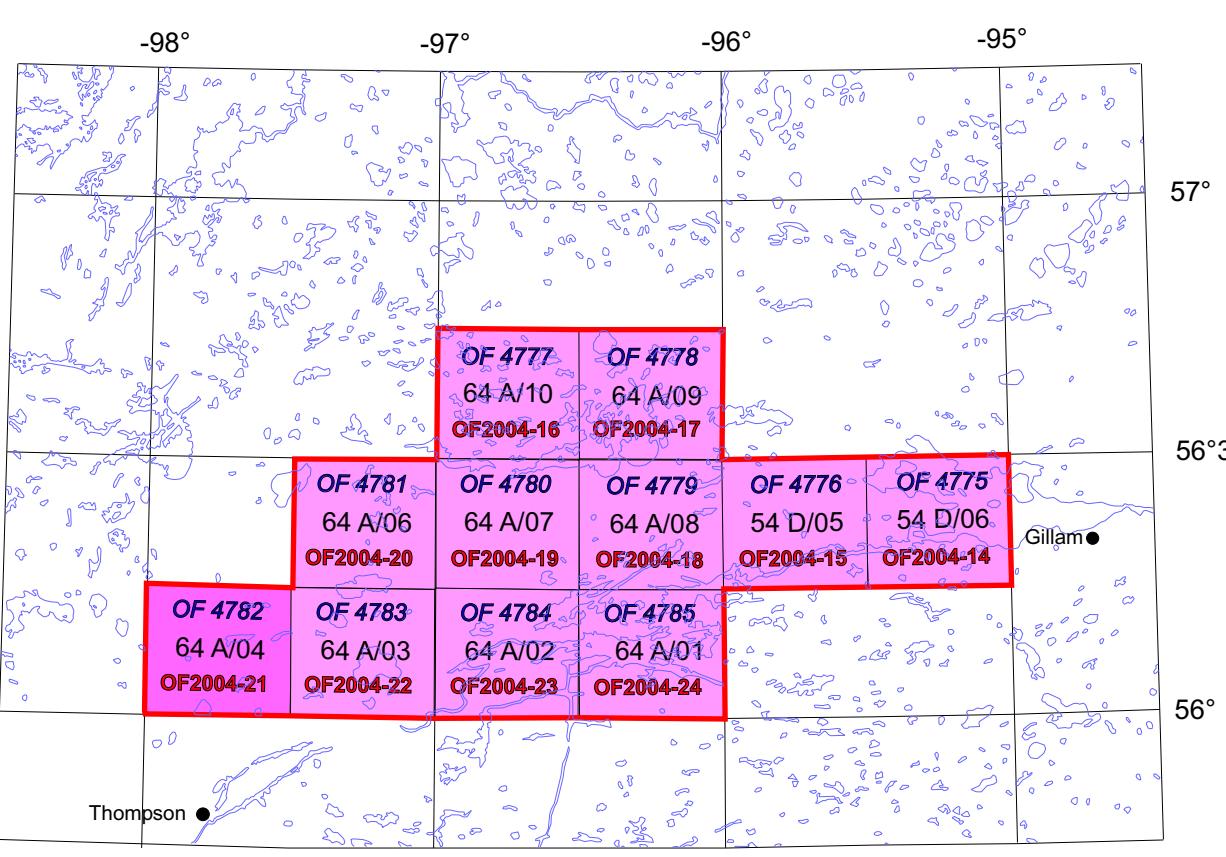
Des exemplaires de cette carte ainsi que les données géophysiques numériques sont disponibles au Centre des données géophysiques du Canada, Commission géologique du Canada, 615 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E9. Les cartes sont aussi en vente à l'Industrie, Développement économique et Mines Manitoba. Leves géologiques du Manitoba, Vente de publications, 1395 avenue Ellice, bureau 360, Winnipeg (Manitoba), R3G 3P2.

This aeromagnetic survey and the production of this map were funded by Natural Resources Canada's Targeted Geoscience Initiative (TGI) 2003-2005 and Manitoba Industry, Economic Development and Mines. This map was produced as part of the Trans-Hudson-Superior Margin Metallogenic Project and is a contribution to the Northern Resources Development Program of the Earth Sciences Sector.

Ce levé aéromagnétique et la production de cette carte ont été financés par le programme de l'Initiative géoscientifique ciblée (IGC) 2003-2005 de Ressources naturelles Canada et par Industrie, Développement économique et Mines Manitoba. Cette carte a été produite dans le cadre du Projet métallogénique trans-hudsonien-marge de la Province du Nord. Ce programme contribue au programme de La mise en valeur des ressources du Secteur des sciences de la Terre.

PLANIMETRIC SYMBOLS		SYMBOLES PLANIMÉTRIQUES	
Topographic contour		Courbes de niveau	
Railway		Chemin de fer	
Drainage		Drainage	
Road		Chemin	
Power Line		Ligne de haute tension	
Flight Line	L1155 >	Ligne de vol	vol

ISOMAGNETIC LINES		LIGNES ISOMAGNÉTIQUES	
1000 nT		1000 nT	
250 nT		250 nT	
50 nT		50 nT	
10 nT		10 nT	
Magnetic Depression		Dépression magnétique	



OPEN FILE REPORT
DOSSIER PUBLIC
OF 2004-21

OPEN FILE
DOSSIER PUBLIC
4782

Recommended citation:
Coyle M., Kiss F., Oneachuk D.,
2004: Residual total magnetic field,
Strong Lake, Manitoba (NTS 64 A/04).
Geological Survey of Canada, Open File 4782.
Manitoba Industry, Economic Development and Mines,
Manitoba Geological Survey, Open File Report OF 2004-21,
scale 1:50 000.

Notation bibliographique conseillée:
Coyle M., Kiss F., Oneachuk D.,
2004: Champ magnétique total résiduel,
Strong Lake, Manitoba (NTS 64 A/04).
Commission géologique du Canada, Document public
4782; Industrie, Développement et économie et Mines Manitoba,
Levés géologiques du Manitoba, Document public OF 2004-21,
échelle 1:50 000.